



AVIS DE COURSE

Régate traditionnelle

« Trophée Joseph BUCK »

Le 03 août 2025 à 14h

A Térénez

CONTEXTE:

- Lieu de l'organisation: Société des Régates de Térénez, Port de Térénez, 29630 PLOUGASNOU
- Marée : Coefficient : 30, PM à 13h23, BM à 19h54 (port de référence : Roscoff)
- Lieu de navigation : Baie de Morlaix.
- Canal VHF : 72.

1. REGLES

La régata sera régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile mention « Compétition » en cours de validité
 - une autorisation parentale pour les mineurs.
 - Les équipiers non-licenciés auront la possibilité de souscrire une licence temporaire sur place
- Séries admissibles : OPTI, Planches, Caravelles, Cormorans, Cat-boats, Monotypes traditionnels, Dériveurs Open IND, Catamarans INC, Petits croiseurs (longueur hors-tout inférieure à 9m).
- **Les bateaux devront être en conformité avec les règles de jauge de leur classe**
-

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : **10.00 € par bateau (5.00 € pour les membres de la SRTZ)**

4. PROGRAMME

Pré-inscriptions : par mail à courrier@srtz.com

Confirmation d'inscription : 03 août à partir de **12h00** au club de voile

Briefing : **13h**

A disposition du Comité : **14h00, pour une ou plusieurs courses à suivre.**

Proclamation des résultats et remise des prix : **18h00**

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course, parcours et annexes seront présentées lors du briefing.

6. PARCOURS/CLASSEMENT

Les parcours seront de type côtier ou construits et présentés lors du briefing.

Le classement sera établi tel que prévu par l'annexe A4 des RCV de l'ISAF en utilisant le système de points à minima.

1 course devra être validée pour valider la compétition.

7. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

La Société des Régates de TERENEZ, Port de Térénez, 29630 PLOUGASNOU, Tél : 02 98 72 33 25 (SRTZ)

Mobile : 06 23 37 69 05 (*Jean Guégan, Président du Comité de Course*)

Mail : courrier@srtz.com

